Cahier spécial
GROTTES DE LA CÔTE ATLANTIQUE

Jean-Yves BIGOT et Jean-François PLISSIER[1]

GROTTES ET HOULES DU CAP FRÉHEL (Côtes-d'Armor)

NDLR. L'article « Grottes et houles du cap Fréhel » *a été écrit et proposé en 2009 à la revue* Grottes et Gouffres *du Spéléo-club de Paris, dont le dernier numéro paru est le 163 (décembre 2011). Il a paru opportun de réparer cet oubli et de proposer à l'auteur de le publier dans les Actes des Rencontres d'Octobre où des articles « orphelins » sur les grottes marines de Bretagne ont régulièrement été publiés.*

Les dépliants touristiques ne mentionnent plus les grottes ou les houles qui ont fait la réputation du cap Fréhel sous la plume du folkloriste Paul Sébillot (1882).

Aujourd'hui, ces grottes semblent oubliées : seuls les marchands de cartes postales anciennes savent encore que les côtes bretonnes en comptent un grand nombre. C'est en fouillant dans les boîtes à chaussures du marché aux puces de Saint-Ouen qu'est né le projet d'une visite au cap Fréhel, dont le but avoué était de retrouver quelques grottes marines, très éloignées des préoccupations de la communauté spéléologique. La carte postale ancienne constituait alors une invitation au voyage à laquelle nous n'avons pu résister.

I. Le cap Fréhel

a) Les cartes postales anciennes

Nous avons pris conscience de la richesse des informations révélées par les cartes postales anciennes lorsque nous sommes arrivés dans le bourg de Plévenon (Côtes-d'Armor). En effet, il nous a été impossible de trouver une seule carte postale moderne représentant une grotte du cap...

En effet, les cavités, qui faisaient autrefois la notoriété de certains sites touristiques, n'ont pas été reprises dans les thèmes des cartes modernes.

Munis de nos cartes postales, nous avons pu partir à la découverte des grottes. Nous avons alors longé les côtes d'est en ouest avec en mains notre collection de cartes anciennes ; ce qu'aucun touriste n'aurait pu faire. Notre recherche systématique des grottes marines s'est traduite par trois incursions au cours des années 1990 et 1991.

b) Le site protégé de Fréhel

Situées sur le rivage, toutes les grottes sont libres d'accès. En effet, depuis l'ordonnance de Colbert sur la marine d'août 1681 : *« sera réputé bord et rivage de la mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes et jusqu'où le plus grand flot de mars se peut étendre sur les grèves. »*

Le cap Fréhel est classé depuis 1993 sous le nom « Cap d'Erquy-Cap Fréhel » en Zone de Protection Spéciale (ZPS) sous le code FR5310095 (Natura 2000) qui comprend les côtes et une bonne partie du domaine maritime. Une liste sèche des espèces vivant dans le périmètre protégé est fournie… Seuls les animaux et végétaux constituent la préoccupation principale des autorités.
Depuis 2002, le « Cap d'Erquy-Cap Fréhel » a un statut de Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC) sous le code FR5300011. La zone sur laquelle s'étend le site a été élargie en 2008 ; elle recoupe en grande partie celle de la ZPS et propose une énumération des sites et des milieux qui composent cette zone protégée. Il n'est fait aucune mention de grottes dans le document…

---

[1] Jean-François Plissier habitait Bondy (Seine-Saint-Denis), il est décédé avant la mise en forme de cet article, mais il a été de toutes les sorties de terrain à Fréhel.

c) La reconnaissance du site

En 1881, Lucante mentionne très peu de grottes marines des Côtes-du-Nord et ne dit rien des sites d'Étables et de Fréhel. Ces sites étaient pourtant connus des photographes du début du XX^{e} siècle qui illustrèrent les premières cartes postales. En 1981, les grottes de ce département sont encore mal connues des spéléologues, seules celles des chaos granitiques de Ploumanac'h (Perros-Guirec) sont citées, alors que leur développement n'excède pas la dizaine de mètres (Le Roux *in* Chabert, 1981).
En 1990 et 1991, nous avons fait le déplacement sur les côtes bretonnes, avec quelques cartes postales en poche. Le cap Fréhel et ses abords comptent de nombreuses grottes ; nous en avons reconnu et topographié une trentaine. Toutes les grottes n'ont pas été explorées en raison des difficultés d'accès qui nécessitent de solides embarcations ainsi que quelques agrès.
Nous avons préféré laisser à d'autres, plus intrépides, l'exploration de ces houles seulement fréquentées par des oiseaux de mer. Car nous nous sommes contentés de profiter du retrait de la mer lors de grandes marées pour y effectuer quelques incursions.

d) L'identification des cavités

Les grottes à légendes citées par les folkloristes n'ont pas toutes été identifiées avec certitude. C'est le cas de la houle de la Teignouse à l'est du cap Fréhel, dont les légendes rapportent qu'elle est effondrée et donc délaissée par les fées. La houle de Crémus se situerait sous le cap, là où s'ouvrent de grandes grottes continuellement battues par les vagues. Malgré la notoriété du trou de l'Enfer, il a totalement échappé à nos recherches. Seule la houle de Poulifée a pu être reconnue, à la fois par la toponymie « trou de Poulifer » et par le courant d'air, évoqué dans la légende, qui balaie la cavité dans ses parties étroites (**fig. 1**).

Certes, les cartes postales anciennes nous ont permis d'identifier quelques grottes, mais les noms figurant en légende nous paraissent parfois douteux ; ainsi trouve-t-on la « grotte des Six-Reines », entendre la grotte des Sirènes...

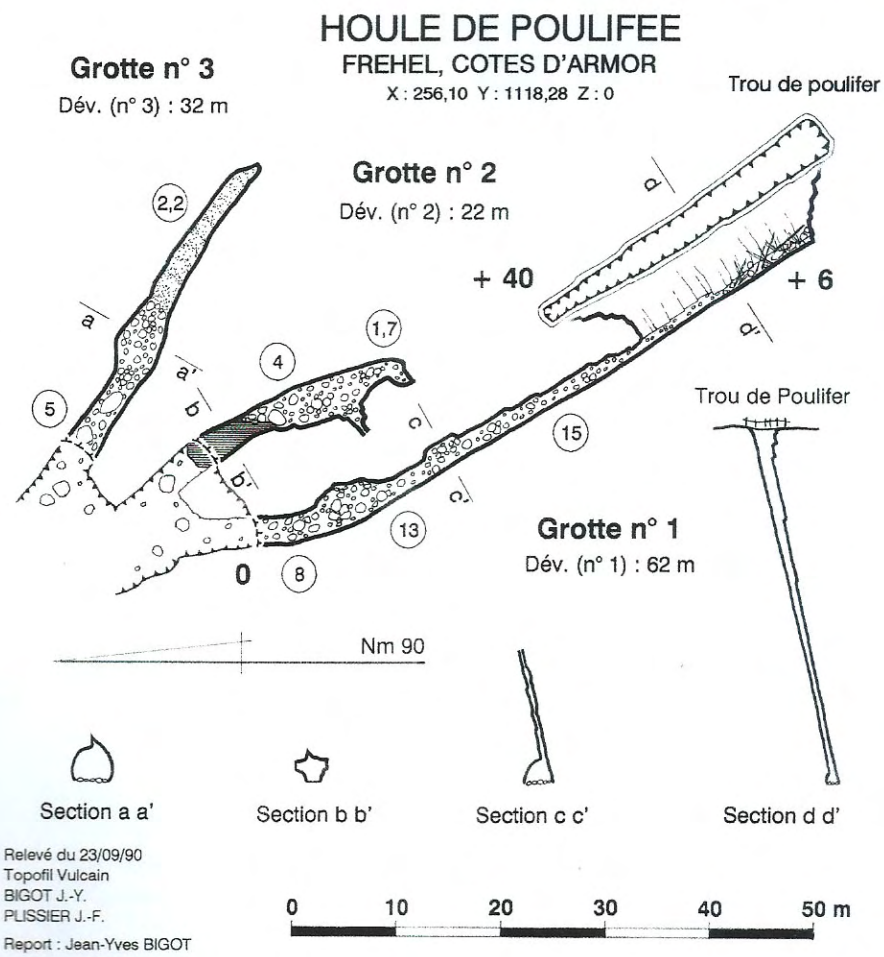

Figure 1 : Plan de la houle de Poulifée.

Aucun commentaire ou légende de cartes postales anciennes n'évoque les contes rapportés par Paul Sébillot. Il semble que ces contes n'intéressaient déjà plus les pionniers du tourisme qui préféraient voir dans les grottes marines des « curiosités naturelles » plutôt que la demeure des fées.
Bien que les grottes du cap Fréhel aient fait l'objet de descriptions sommaires dans des recueils de contes ou dans des ouvrages régionaux, il n'a pas été possible de les identifier. Nous reproduisons des extraits de descriptions sommaires qui pourraient éventuellement servir à d'autres.

« longs couloirs souterrains (...) se prolongeant si loin (...) sous l'église de Plévenon » (...) Les fées de Poulifée (...) Mais se sont toujours leurs rouets qu'on entend bourdonner au fond des houles de Fréhel. » (Les houles de Fréhel, Weitzmann 1967).

Il s'agit peut-être d'une allusion au courant d'air ou d'une hallucination sonore due au bruit des vagues.
« grotte profonde » (...) « vers le fond de la grotte qui était rempli d'eau comme l'entrée d'un lac souterrain (...) les sirènes pouvaient sortir par ce long couloir rempli d'eau » (La sirène et le pêcheur. Contes de mon Menhir, Sébillot 1958).
La houle de la Banche pourrait correspondre à cette description (**fig. 2**).

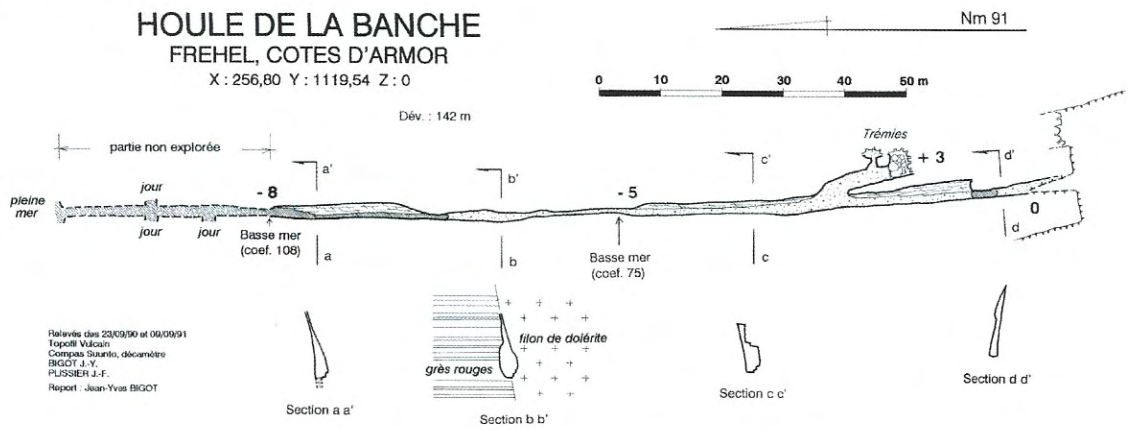

Figure 2 : Plan de la houle de la Banche.

« Les fées des rivages peuplaient les impressionnantes cavernes qui se creusent dans les falaises et qu'on appelle "houles". Les houles de Fréhel tombent en ruines depuis que leurs habitants ont quitté la Haute Bretagne pour des lieux plus mystérieux et les houles de Saint-Énogat, de Saint-Lunaire et de Saint-Briac n'ont plus rien de terrifiant. » (En Haute Bretagne coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine des côtes du nord gallèses et du Morbihan gallo au XIX^{e} siècle, Buffet 1982).
Le terme « houle » vient du scandinave « hol » qui signifie caverne. Ce terme désigne des grottes marines sur la côte nord de la Bretagne (Ille-et-Vilaine et Côtes-d'Armor). Hormis les houles de Fréhel, de loin les plus connues, on peut citer les houles de Cancale, de Saint-Briac, de la Corbière, de Chêlin, du Châtelet et d'Enfer à Saint-Cast et la houle Cosseu à Saint-Jacut, la houle Margot à Binic, la houle du Canon à Tréveneuc et la houle Notre-Dame à Étables (Bigot, 2000).

« des grottes de 50 et 75 m à la pointe du Jars à l'ouest du Cap Fréhel » (...) Trou de l'Enfer (...) situé plus à l'est » (À travers nos provinces, Normandie et Bretagne, Broquelet, 1926)

Les descriptions et notamment les dispositifs décrits, tel le siphon au fond d'un couloir rempli d'eau donnant accès à la demeure des Sirènes, ou le courant d'air soufflant les chandelles, montrent que les grottes étaient parfaitement connues des habitants. On a souvent dit des cavernes du cap Fréhel qu'elles étaient grandes comme des cathédrales. Les dimensions de la houle de la Roche jaune sont impressionnantes (**fig. 3**).

e) Les grès et la formation des grottes

Les grès rouges correspondent à une série cambro-ordovicienne (450 à 500 Ma) constituée de strates plus ou moins horizontales qui dominent la mer d'environ 70 m. Ces grès ont pour origine des dépôts fluviatiles et leur couleur rouge est due à la présence d'oxyde de fer dans le ciment qui unit les grains. Les bancs de grès présentent parfois des filons de couleur sombre, la dolérite. Cette roche filonienne s'est injectée dans les fractures des grès rouges. On peut donc trouver deux types de roche, les grès (roche sédimentaire) et

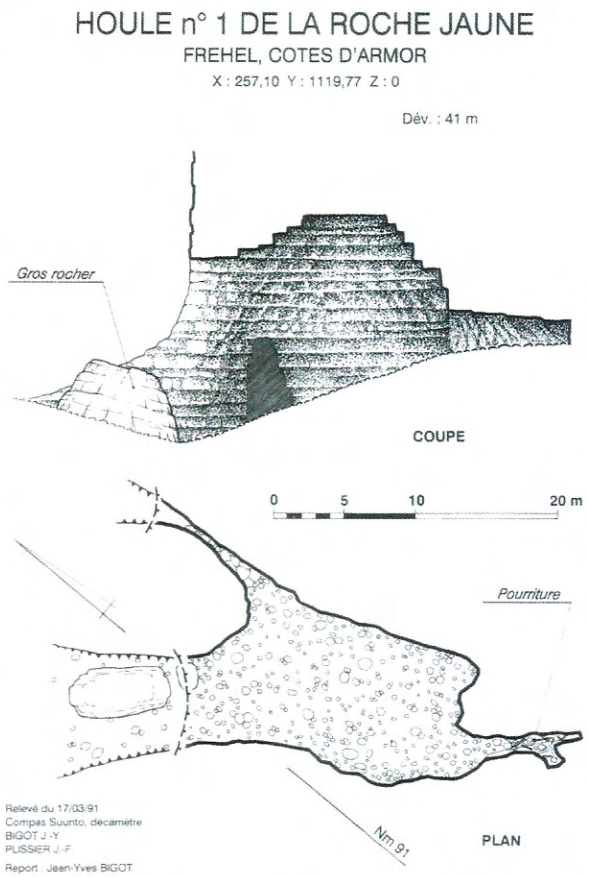

Figure 3 : Plan et coupe de la houle de la Roche Jaune.

la dolérite (roche magmatique).
Le ciment des grès rouges de Fréhel est siliceux, les grottes sont donc des grottes non karstiques résultant seulement de l'érosion marine. La remarquable longueur des cavités est due à plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- l'exposition du cap battu par la mer,
- la nature de la roche compacte à stratification subhorizontale,
- l'orientation des fractures exploitées par la mer,
- la hauteur des falaises qui, malgré les hautes sections des cavités parviennent à conserver leur toit.

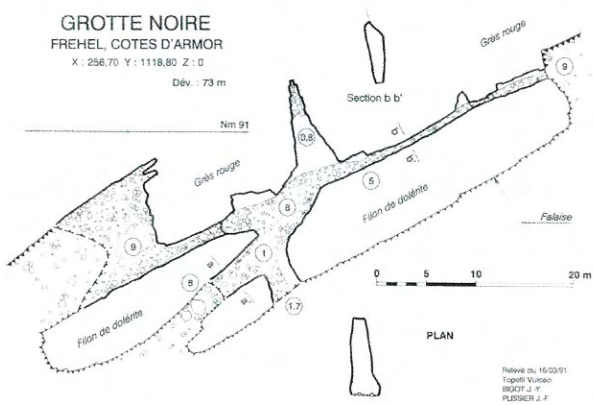

Figure 4 : Plan de la grotte Noire.

En effet, dans une falaise moins élevée, le toit des grottes se serait depuis longtemps effondré et le littoral ou l'estran aurait présenté de profondes échancrures plutôt que des grottes. Les grès sont affectés par des diaclases et des fractures profondes injectées de dolérite. Les fractures de la roche et le contact entre grès et dolérite (altération) sont propices à la formation de grottes marines, comme la grotte Noire (**fig. 4**).

f) Et la spéléologie alors ?

Pour bon nombre de spéléologues, la visite de grottes marines n'est pas considérée comme une pratique normale de la spéléologie. Cependant, les conditions dans lesquelles les levés topographiques sont effectués semblent en tout point similaires aux grottes du calcaire, car le matériel et les méthodes utilisés sont les mêmes.
Il est difficile de préciser la date à laquelle a pu débuter l'exploration spéléologique dans le département des Côtes-d'Armor ; toutefois, un document de 1963 relate l'exploration de « Toul ar Gorandennet[1] » à Saint-Gilles-Pligeaux (Le Bars, 1977), une grotte située dans l'intérieur des terres.

Certes, les grottes marines dominent dans ce département breton où les cartes postales anciennes ont permis de localiser des concentrations de cavités à Étables et Fréhel. Les grottes d'Étables ont été en partie topographiées par Claude Chabert[2] à la fin des années 80 et celles de Fréhel ont fait l'objet du présent inventaire en 1990 et 1991.

II. Cavités de la commune de Fréhel

L'ordre dans lequel les cavités marines sont présentées correspond à celui de leur reconnaissance. L'inventaire a commencé à l'ouest du cap pour se terminer à l'anse des Sévignés située sur sa bordure orientale.

Houle de Poulifée (voir figure 1)

Coordonnées : X = 256,10 ; Y = 1118,28 ; Z = 0 m
Dével. : 62 m. Déniv. : + 40 m env.
Cette cavité correspond à la grotte n° 1 de Poulifer. Le trou de Poulifer, qui s'ouvre 40 mètres plus haut sur le plateau, est la cause du violent courant d'air qui, d'après la tradition, souffla la chandelle de deux jeunes gens de Plévenon (Sébillot, 1881).

Grottes n° 2 et 3 de Poulifer (voir figure 1)

Coordonnées : X = 256,10 ; Y = 1118,28 ; Z = 0 m
Dével. grotte n° 2 : 22 m ; grotte n° 3 : 32 m.
Ces deux grottes se trouvent à proximité immédiate de la houle de Poulifée.

[1] *Toul* = trou ; *Gorandennet* = korrigan

[2] Claude Chabert avait le projet de publier un article intitulé « En suivant nos côtes » qui devait livrer bon nombre de cavités marines qu'il a topographiées.

Grottes n° 4 et 5 de Poulifer

Coordonnées : X = 256,20 ; Y = 1118,47 ; Z = 0 m
Dével. grotte n° 4 : 21 m ; grotte n° 5 : 20 m.
On ne compte pas moins de six grottes sous le trou de Poulifer. Elles s'ouvrent au pied des falaises sur la plage avec la houle de Poulifée (grotte n° 1 de Poulifer).

Grotte n° 6 de Poulifer

Coordonnées : X = 256,20 ; Y = 1118,47 ; Z = 0 m
Dével. : 48 m.
Grotte longue et relativement étroite.

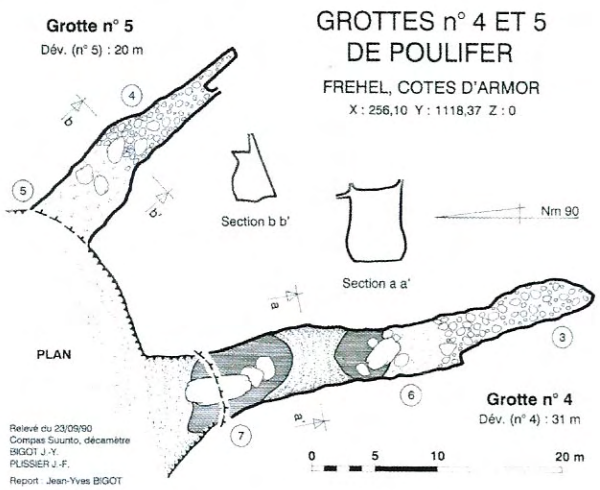

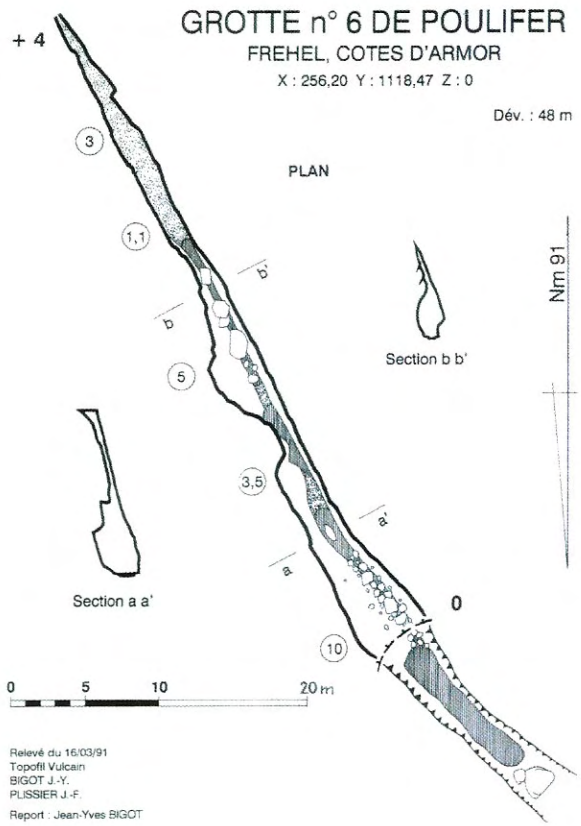

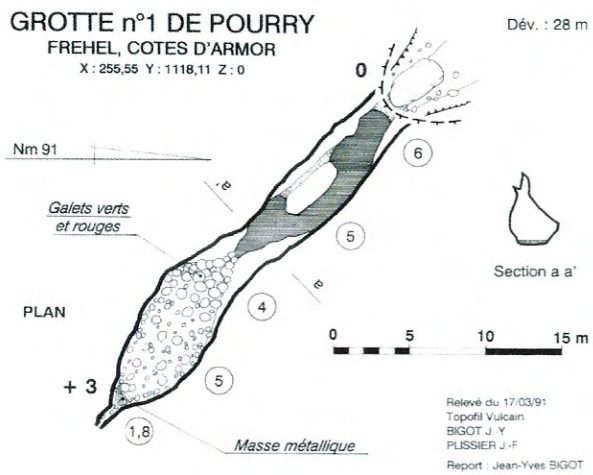

Grotte n° 1 de Pourry

Coordonnées : X = 255,55 ; Y = 1118,11 ; Z = 0 m
Dével. : 28 m.
Un moteur de bateau gît sous les galets, ce qui a affolé le compas…

Grotte n° 2 de Pourry

Coordonnées : X = 255,70 ; Y = 1118,17 ; Z = 0 m

Dével. : 23 m.
La grotte assez étroite nécessite un éclairage.

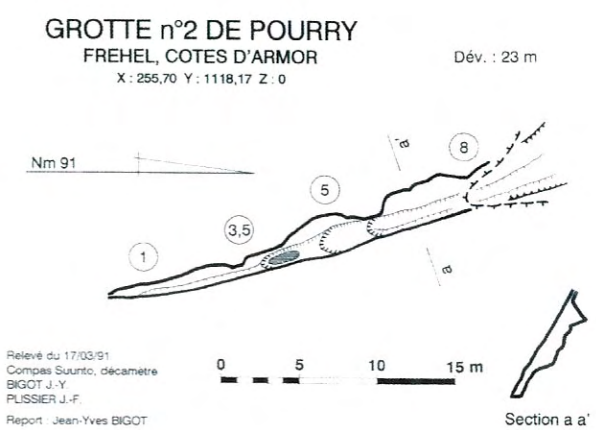

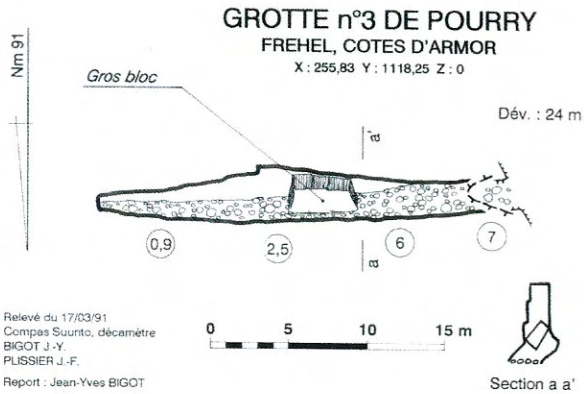

Grotte n° 3 de Pourry

Coordonnées : X = 255,83 ; Y = 1118,25 ; Z = 0 m
Dével. : 24 m.

A l'intérieur de la grotte, un gros bloc est coincé entre les parois.

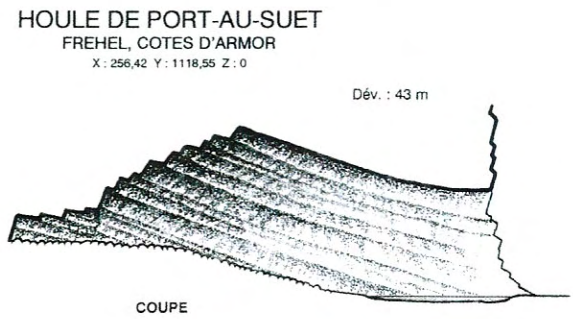

Houle de Port-au-Suet

Coordonnées : X = 256,42 ; Y = 1118,55 ; Z = 0 m

Dével. : 43 m.
La grotte présente une grande salle bien éclairée défendue par un bassin ; elle correspond de la grotte n° 1 de Port-au-Suet.

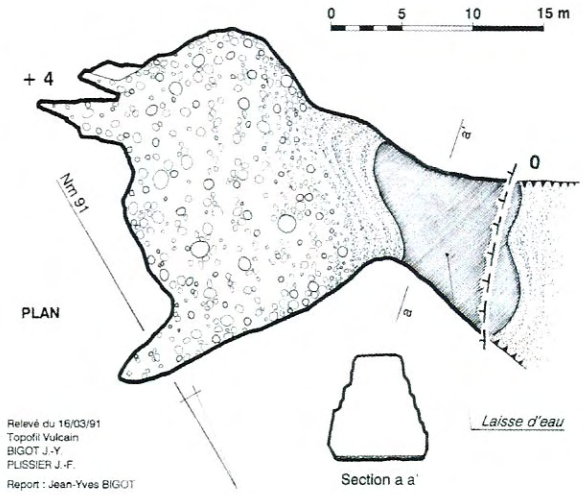

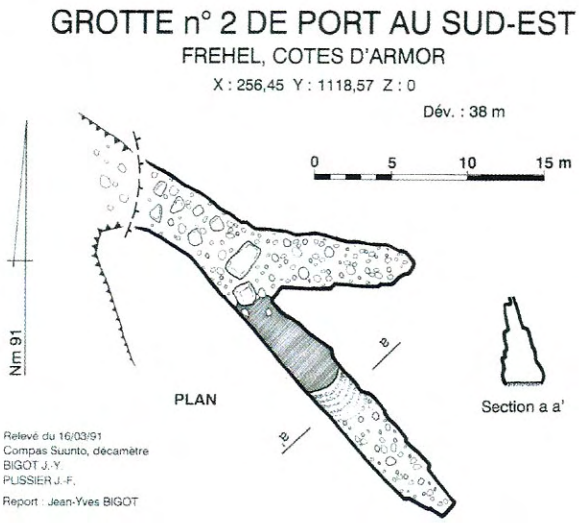

Grotte n° 2 de Port-au-Suet

Ou grotte n° 2 de Port au Sud-Est.
Le toponyme assez improbable « Port au Sud-Est » figurait sur les cartes, les dernières versions des cartes IGN indiquent « Port au Suet ».

Coordonnées : X = 256,45 ; Y = 1118,57 ; Z = 0 m
Dével. : 38 m.

Grotte n° 3 de Port-au-Suet

Ou grotte n° 3 de Port au Sud-Est.

Coordonnées : X = 256,50 ; Y = 1118,60 ; Z = 0 m
Dével. : 42 m.

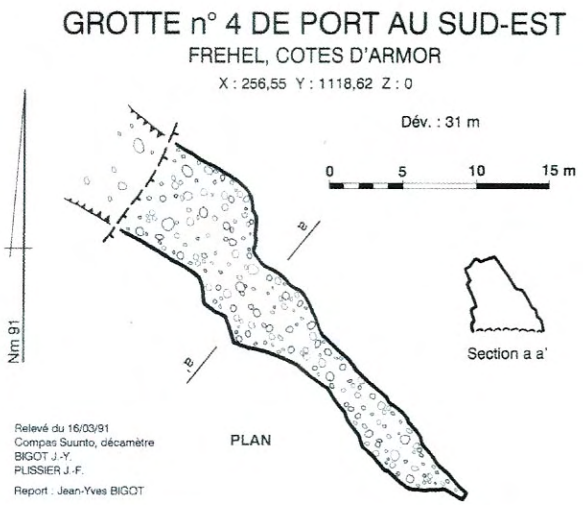

Grotte n° 5 de Port-au-Suet

Ou grotte n° 5 de Port au Sud-Est.
Coordonnées : X = 256,60 ; Y = 1118,67 ; Z = 0 m
Dével. : 31 m.
Des cailloux anguleux au sol montrent que des effondrements récents ont eu lieu dans la grotte.

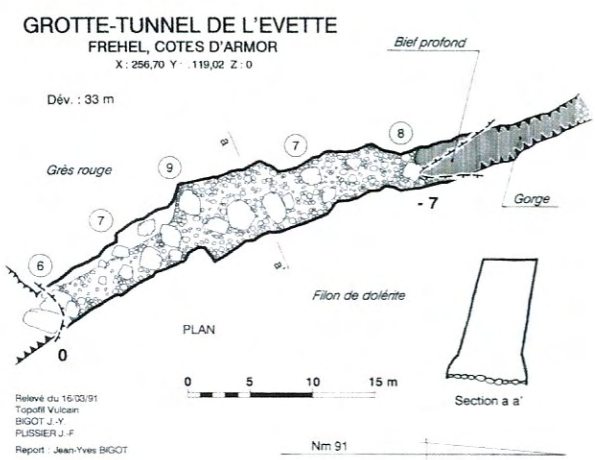

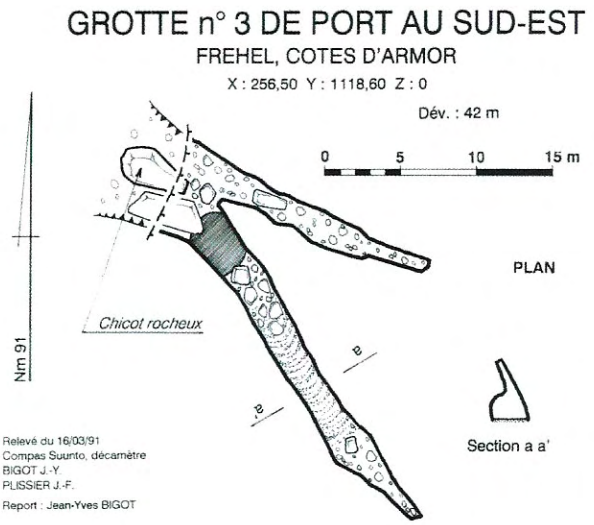

Grotte n° 4 de Port-au-Suet

Ou grotte n° 4 de Port au Sud-Est.
Coordonnées : X = 256,55 ; Y = 1118,62 ; Z = 0 m
Dével. : 31 m.

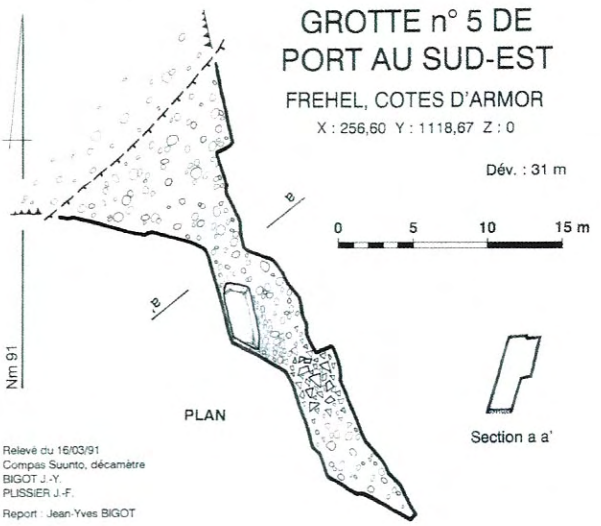

Grotte-tunnel de l'Évette

Coordonnées : X = 256,70 ; Y = 1119,02 ; Z = 0 m
Dével. : 33 m.

Vaste tunnel naturel descendant vers la mer, au fond un bassin d'eau assez profond fait obstacle à une traversée complète à pied sec.

Grotte Noire (Voir figure 4)

Coordonnées : X = 256,70 ; Y = 1118,80 ; Z = 0 m
Dével. : 73 m.
Cette grotte à quatre entrées se développe au contact d'un filon de dolérite et des grès rouges de la formation de Fréhel. La couleur sombre de la dolérite vaut son nom à la grotte.

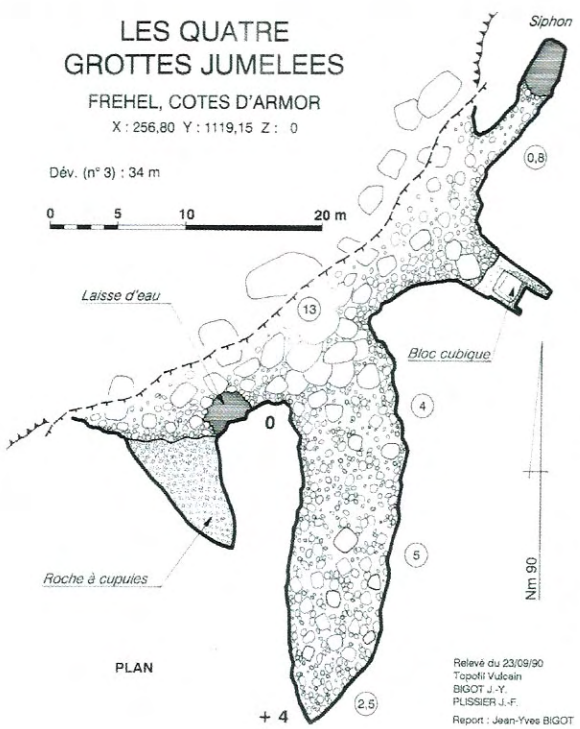

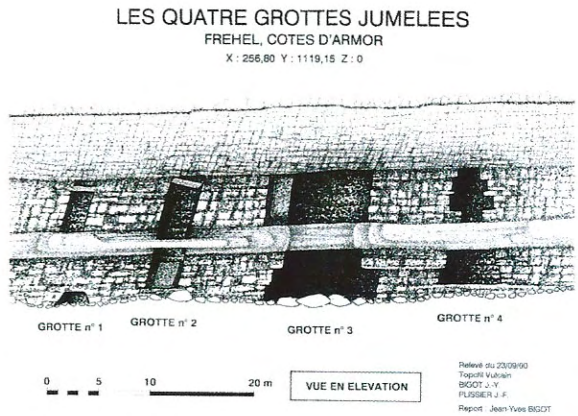

Quatre grottes Jumelées

Coordonnées : X = 256,80 ; Y = 1119,15 ; Z = 0 m
Dével. : 34 m.

Ensemble de cavités (dites les quatre grottes jumelées) présentant quatre ouvertures relativement profondes situées au niveau de la plage et quatre autres concavités quadrangulaires situées juste au-dessus des quatre grottes basses. Le tout forme un ensemble de huit creux bien visibles dans la falaise.

Grotte des Loges

Coordonnées : X = 256,82 ; Y = 1119,50 ; Z = 0 m

Dével. : 33 m.
Très grande cavité large, haute et profonde.

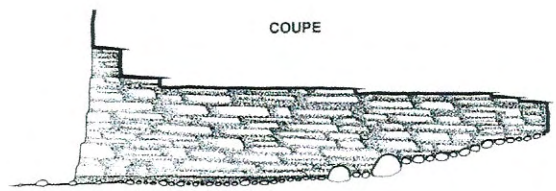

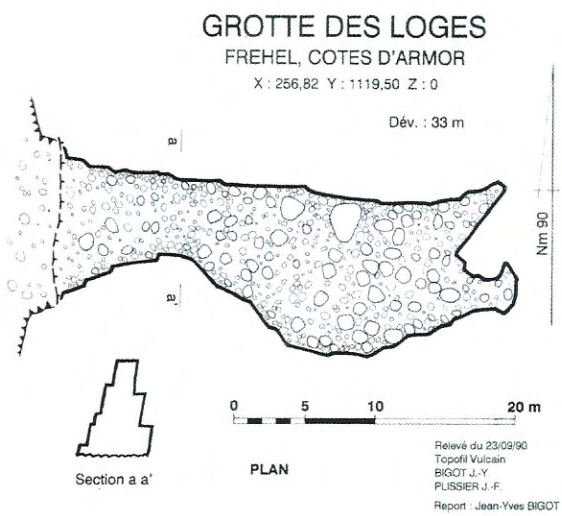

Houle de la Banche (voir Figure 2)

Coordonnées : X = 256,80 ; Y = 1119,54 ; Z = 0 m
Dével. : 142 m.

Cette grotte-tunnel est reconnue à la faveur d'une marée d'amplitude moyenne (coef. 75) une première fois en 1990 jusqu'à une voûte mouillante (dév. 87m). En 1991, malgré une marée de 108 qui découvre le passage inondé, la progression est arrêtée à une trentaine de mètres de la sortie, devant un canyon envahi par la mer.

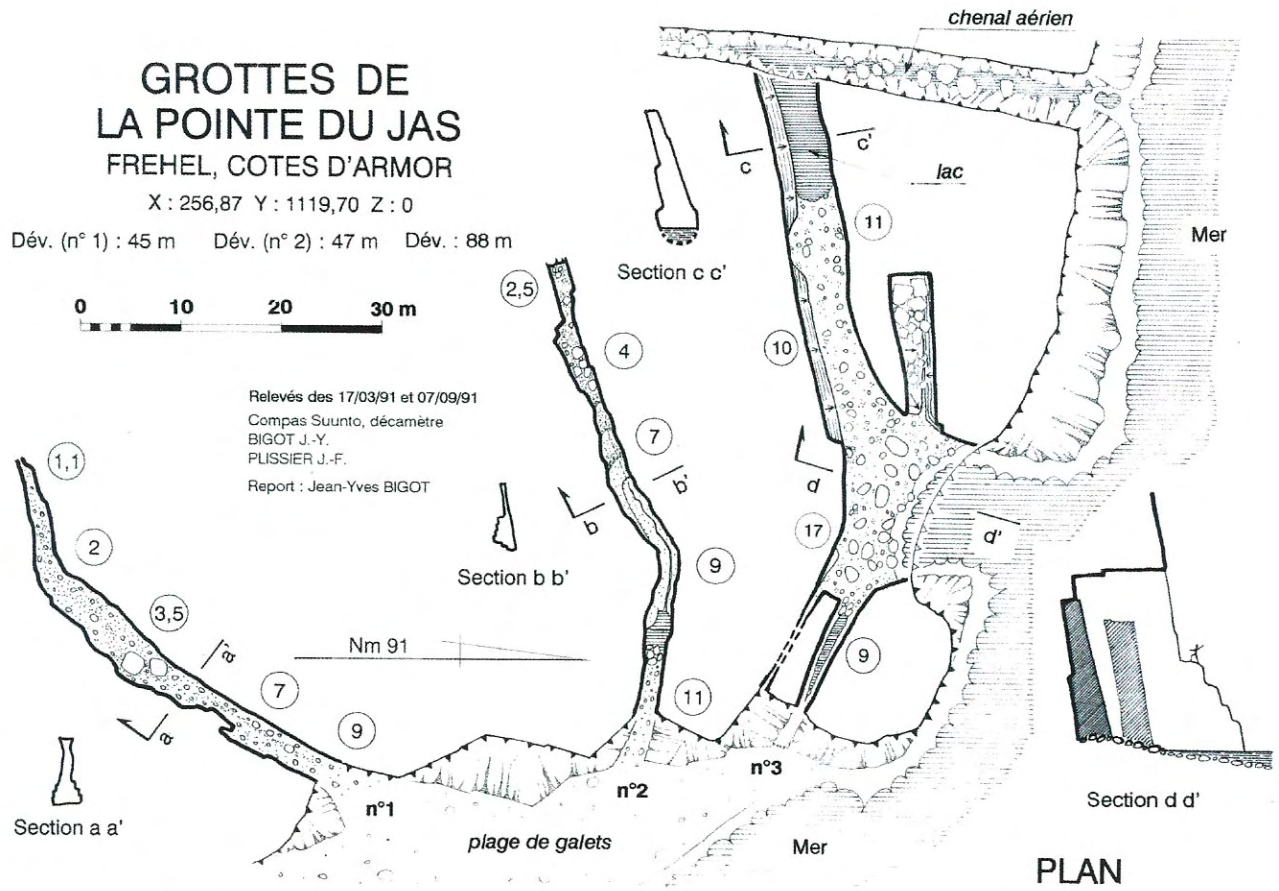

Grande grotte de la pointe du Jas

Coordonnées : X = 256,87 ; Y = 1119,70 ; Z = 0 m
Dével. : 88 m.
Au début du siècle, la grotte est l'une des plus connues du cap Fréhel ; les légendes et la correspondance figurant sur les cartes postales précisent que cette grotte, ainsi que ses deux voisines, pouvaient se visiter avec une lumière, par mer basse et par grande marée.

Grottes n° 1 et 2 et de la Pointe du Jas

Coordonnées : X = 256,87 ; Y = 1119,70 ; Z = 0 m
Dével. grotte n° 1 : 45 m ; grotte n° 2 : 47 m.
Grottes profondes, mais très accessibles depuis la plage, où se risquaient parfois les touristes équipés de lampes. La cavité n° 3 correspond à la grande grotte de la Pointe du Jas.

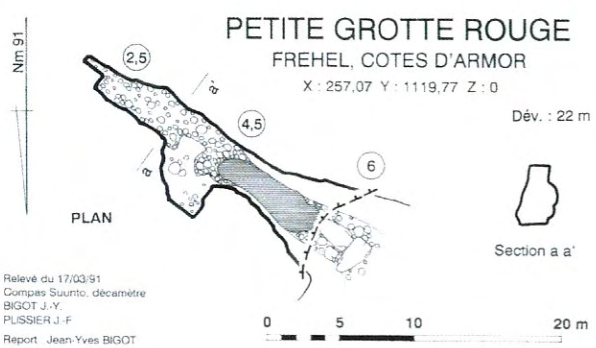

Petite grotte Rouge

Coordonnées : X = 257,07 ; Y = 1119,77 ; Z = 0 m
Dével. : 22 m.

Le nom de la grotte est dû à la présence d'algues rouges sur le rocher.

Houle de la Roche Jaune (Voir Figure 3)

Coordonnées : X = 257,10 ; Y = 1119,77 ; Z = 0 m
Dével. : 41 m.
Énorme cavité haute et profonde reconnaissable au gros rocher situé à l'entrée du porche.

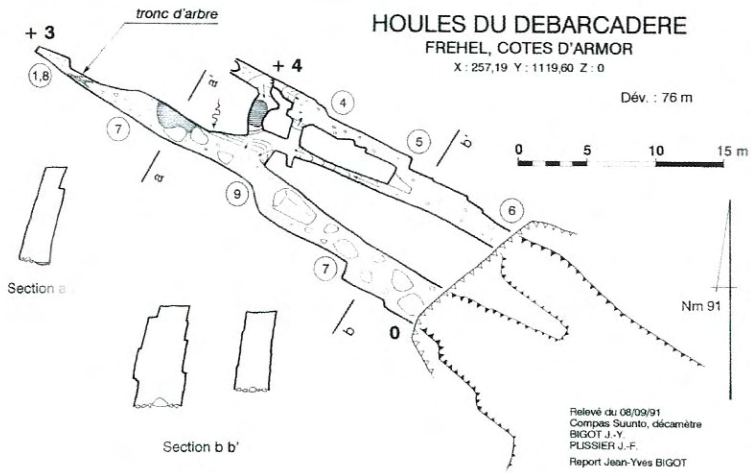

Houles du Débarcadère

Coordonnées : X = 257,19 ; Y = 1119,60 ; Z = 0 m
Dével. : 76 m.

Les porches d'entrée, visibles depuis la haute mer, ne sont vraiment accessibles à pied que par grande marée. Un système de galeries parallèles assure un développement relativement important. Le nom de débarcadère a pour origine le lieu d'accostage des barques de touristes qui venaient visiter le phare depuis la mer au début du XX^{e} siècle.

Houle aux Pigeons

Coordonnées : X = 257,43 ; Y = 1120,08 ; Z = 0 m
Dével. : 61 m.
Défendue par un bief profond, la houle aux Pigeons est une de ces vastes grottes, hautes, profondes et mystérieuses, qui faisaient autrefois la réputation du cap Fréhel. La section montre un replat qui pourrait correspondre à un ancien niveau marin.

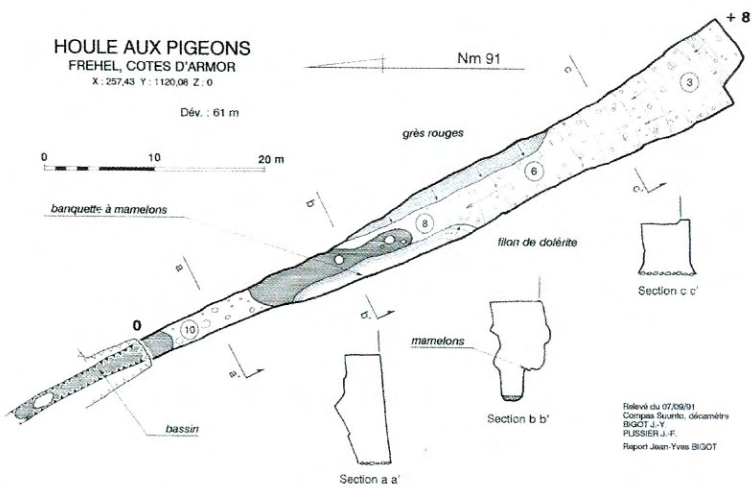

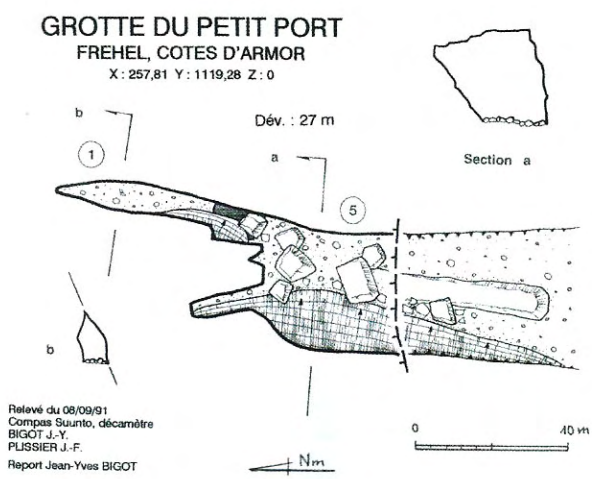

Grotte du Petit Port

Coordonnées : X = 257,81 ; Y = 1119,28 ; Z = 0 m
Dével. : 27 m.

Grotte n° 1 et 2 de l'anse des Sévignés

Coordonnées : X = 257,74 ; Y = 1118,64 ; Z = 0 m

Dével. grotte n° 1 : 26 m ; grotte n° 2 : 36 m.
On trouve du varech au fond de la grotte n° 2.

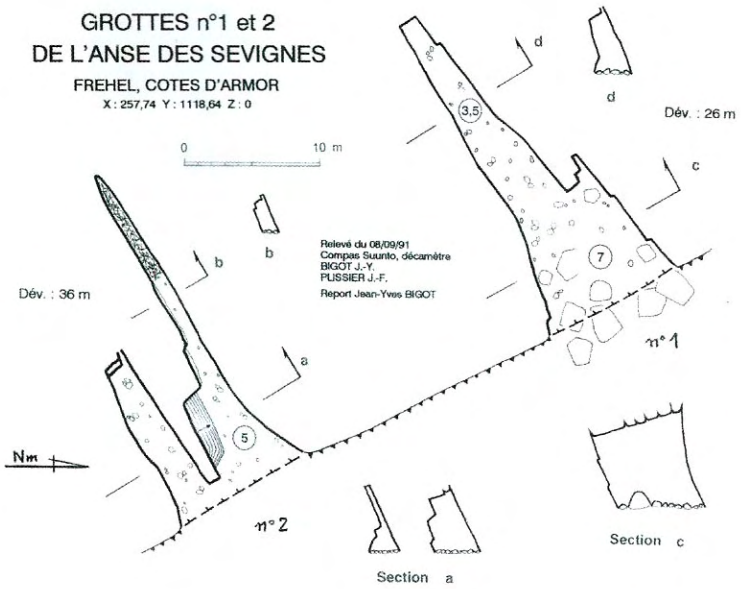

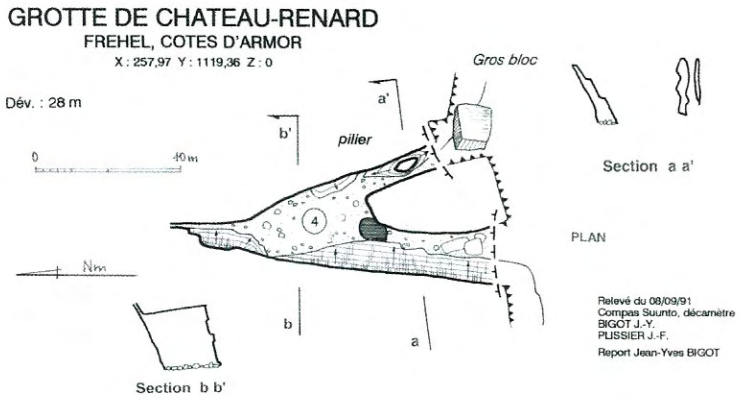

Grotte de Château-Renard

Coordonnées : X = 257,97 ; Y = 1119,36 ; Z = 0 m
Dével. : 28 m.
Petite grotte à deux entrées.

Bibliographie

BIGOT Jean-Yves & CHABERT Claude (1992) – Les grandes cavités françaises dix ans après. Evolution des connaissances spéléologiques dans les départements français pauvres en cavités (1981-1991). *Spelunca*, n° 47, p. 28.

BIGOT Jean-Yves (1997) – France. in C. Chabert & P. Courbon « Atlas des cavités non calcaires du monde », Union Internationale de Spéléologie, *Au pré de Madame Carle édit.*, pp. 51-58 & pp. 84-85.

BIGOT Jean-Yves (2000) – Vocabulaire français et dialectal des cavités et phénomènes karstiques. *Mém. du S. C. Paris, SCP - CAF édit.*, n° 25, 184 p.

BROQUELET A. (1926) – A travers nos provinces. Normandie et Bretagne. *Garnier édit.*, Paris, p. 166.

BUFFET Henri-François (1982) – En Haute-Bretagne, Coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord gallèse et du Morbihan gallo au XIX^{e} siècle. *Lafitte Reprint édit.* Marseille, Réimp. de l'éd. de 1954, pp. 19-279.

LE BARS A. (1977) – Roz Fao. *Itron Varia Sklerder Hag Abati Koat-Malouen, Bull. interparoissial de quinzaine de Kerpert et de Saint-Gilles-Pligeaux*, dimanches 23 et 30 janvier 1977, n° 64.

LE ROUX Patrick (1981) – Côtes-du-Nord. in C. Chabert « Les grandes cavités françaises – Inventaire raisonné », *FFS édit.*, p. 43.

LUCANTE A. (1880) – Essai géographique sur les cavernes de la France et de l'étranger. *Bull. Soc. d'Et. Sci. d'Angers*, pp. 107-108.

PLISSIER Jean-François (1991) – Côtes-d'Armor. Cap Fréhel, commune de Fréhel. *Spelunca*, n° 43, p. 4.

SEBILLOT Paul (1880) – Contes populaires de la Haute-Bretagne. *Charpentier édit.*, Paris. pp. 23-155.

SEBILLOT Paul (1881) – Les littératures populaires. Tome I. Littérature orale de la Haute-Bretagne ». Paris. pp. 3-38.

SEBILLOT Paul (1882) – Les littératures populaires. Tome IX. Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne ». Tome I. *Maisonneuve & Rosé édit.*, Paris. pp. 73-125.

SEBILLOT Paul (1882) – Les littératures populaires. Tome X. Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne ». Tome II. *Maisonneuve & Rosé édit.*, Paris. pp. 6-261.

SEBILLOT Paul-Yves (1958) – Contes de mon menhir. Contes et légendes de Bretagne. Paris. pp. 157-170.

SEBILLOT Paul-Yves (1968) – Le folklore de la Bretagne. Tome II. *Maisonneuve & Rosé édit.*, Paris. pp. 5-33.

SEBILLOT Paul (1968) – Le folklore de la Bretagne. Tome II. La mer et les eaux douces. *Maisonneuve & Rosé édit.*, Paris. pp. 106-130.

WEITZMANN Henri (1967) – Légendaire de Bretagne, les légendes, l'histoire, les hommes. *Hachette édit.*, pp. 114-115.